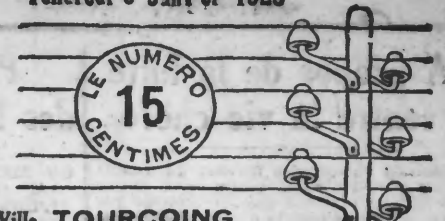


# L'Égalité



Édition du "REVEIL DU NORD"

Bureaux : 12, Rue du Café, ROUBAIX et 2, Place de l'Hôtel-de-Ville, TOURCOING

## OPINIONS ECONOMIQUES

### Après vous, Messieurs !

Le problème de la vie chère est infiniment plus compliqué qu'on le pense généralement. C'est de la solution d'une énigme simple. C'est du moins ce qu'affirment les personnes qui trouvent que tout est pour le mieux dans le meilleur ordre social possible et que du moment où leur ventre ne fait pas de bruit, il n'y a aucune raison de s'inquiéter.

Cette opinion se trouve implicitement exprimée dans la plupart des documents officiels que les « groupements » de la grosse industrie et du gros commerce apportent comme contribution à l'étude de l'actuelle crise de vie chère.

J'ai sous les yeux un extrait du rapport que le Président de la Chambre syndicale des Négociants en charbons en gros du Nord de la France a présenté à la sous-commission départementale chargée de l'examen des questions relatives à la cherté de la vie. Le journal qui reproduit ce rapport le qualifie de « remarquable ». Il est en effet, très remarquable en ce sens qu'il permet de se rendre compte de l'opinion qui règne chez les gens dont je parlais plus haut.

Je n'analyserai pas le plaidoyer que ce rapport insinue en faveur des intermédiaires. L'honorable Président du groupement des marchands de charbons en gros est orfèvre. Mais sa conclusion vaut qu'on s'y arrête.

Pour lui, l'augmentation des prix des denrées comme de tous les objets généralement quelconques tient aux causes suivantes :

- 1° L'augmentation continuelle des impôts de toute nature.
- 2° La dépréciation du cours du franc.
- 3° Le prix élevé de la main-d'œuvre.
- 4° L'insuffisance de production et, par la même l'insuffisance des offres.

Cette dernière surtout est, à son avis, efficiente et il indique tout de suite, combien, en ce qui concerne la production minière, il serait facile d'y remédier.

« La France, dit-il, est encore tributaire de l'étranger d'au moins 20 millions de tonnes de charbons qu'elle doit acheter avec des devises étrangères qui déprécient continuellement notre franc.

Il y a quelques années, M. le Ministre des Travaux Publics avait invité les Compagnies houillères à faire tous les efforts utiles pour doubler, tripler même si possible, leur extraction, afin de nous libérer de la tutelle étrangère du Nord et du Pas-de-Calais. Bienôt, toutes les destructions de la guerre vont être réparées. Il ne manquera plus, pour rétablir le programme de M. le Ministre des Travaux Publics, qu'une main d'œuvre abondante ou qu'un plus grand nombre d'heures de travail. Mais puisque la main d'œuvre est loin d'être abondante, il faudrait demander à celle qui existe un plus grand nombre d'heures de travail.

« Deux heures de plus par jour et l'extraction augmenterait d'au moins 25 % ! Et les prix du charbon baisseraient de plus de 10 francs par tonne ! »

Fichte ! M. le Président n'y va pas, comme on dit, avec le dos de la cuiller. Deux heures de plus par jour — seulement ! — à opposer aux mineurs ? Pour quel n'est-ce pas ? 12 heures conviendrait tout à fait sans doute ; et grâce à ce « progrès », la production augmentant de 50 %, le problème de la vie chère ne serait plus qu'un fantôme.

Eh bien, si les « groupements » économiques, industriels, commerciaux et financiers s'efforcent absolument, je ne dis pas que les mineurs refuseraient d'envisager la restauration d'une législation du travail qui remonte à soixante ans.

Ils y mettront toutefois, une condition. C'est que les actionnaires feront le franc-régul dans la mesure et qu'ils rembourseront la différence entre ce que valent leurs actions maintenant et ce qu'elles valaient il y a soixante ans.

Un sacrifice en vaut un autre, l'est-ce pas et il y aurait de quoi améliorer le franc, dont la dévalorisation est cause d'une crise de vie chère.

Et si maintenant les profiteurs de la guerre, mus aussi par l'esprit de sacrifice, se décidaient à verser, enfin, la dizaine de milliards qu'ils ont « oubliés » de payer, ce serait de mettre de l'ordre dans nos finances.

Nous attendons simplement que ces Messieurs commencent.

Emile BASLY,  
Député du Pas-de-Calais.

## UN SPORT PACIFIQUE

### LA COLOMBOPHILIE

Samedi 10 et dimanche 11 janvier, les meilleurs pigeons-voyageurs de la région du Nord seront exposés à Lille au Palais-Rameau :

Les colombophiles du Nord et du Pas-de-Calais sont en effervescence, et près de vingt mille d'entre eux défilent, samedi et dimanche, dans le vaste hall du Palais Rameau, pour y admirer douze cents pigeons, représentant l'élite des colombiers de la Région.

De nombreux profanes saisis par l'occasion de s'initier aux principes élémentaires de cette science si complexe qu'est la colombophilie.

Toutes les classes de la Société s'adonnent avec passion au Sport colombophile, mais ses plus nombreux adeptes sont recrutés parmi les ouvriers, qui trouvent près de leurs pigeons un délassement aux durs travaux de l'atelier.

La colombophilie est le sport démocratique par excellence, et comme tel, il mérite d'être encouragé et popularisé.

Le « Réveil du Nord » se devait de manifester tout particulièrement ses sentiments sportifs à l'occasion des deux grandes manifestations colombophiles de cet hiver.

Il a doté l'exposition internationale de Denain, d'une magnifique Coupe artistique qui fut attribuée par le jury à un vétéran des pacifiques luttes colombophiles, M. Eugène Leclercq, mineur retraité, qui se repose dans sa paisible retraite au pays noir, du dur labeur du « fond ».

M. E. Leclercq avait exposé un pigeon mâle, écaille noir à plumes blanches, remarquable par sa musculature, l'harmonie de ses formes, la richesse de son plumage et l'intelligence de son regard.

Le « Réveil du Nord » a offert à l'Exposition régionale de pigeons-voyageurs des 10 et 11 Janvier, une autre Coupe artistique, qui constitue un challenge de la plus grande valeur. Qui le gagnera ?

La lutte sera chaude et les jurés auront énormément de mal à établir le classement des oiseaux suivant le Standard élaboré en 1912 et appliqué depuis, tant en France qu'en Belgique, dans les grandes expositions.

Le Standart attribue 100 points à un pigeon parfait, soit 20 points pour chacune des différentes parties suivantes :

1. Dos, Reins, Fourche, Arrière-train.
2. Poitrine, Musculature, Sternum.
3. Tête, Œil et ses qualités.
4. Aile et Arrière-Aile.
5. Equilibre esthétique, Qualité du plumage.

Disons en passant que les pigeons les plus beaux atteignent au plus 94 ou 95 points. Un pigeon qui fait 90 points est déjà fort bien conformé.



M. LECLERCQ DE DENAIN joint le pigeon a gagné la Coupe du « Réveil du Nord »



LA COUPE DU « REVEIL DU NORD » constituant le challenge de l'Exposition de Lille.

Le jury d'élite qui a accepté la mission délicate de jurer les 1200 pigeons exposés au Palais Rameau, se compose de MM. Leroy-Bégaue, Président du Comité National du Pigeon-Voyageur; Marchal, de Liège; Lamotte, de Mons; et éminents colombophiles belges; Paul Sion et Louis Paillex, du Grand Condroz; Joseph Courouble, de Roubaix; Pierre Bilot, de Paris; et Louis Decaninck, de Tourcoing, tous grands amateurs et connaisseurs réputés.

A. G.

Le jury d'élite qui a accepté la mission délicate de jurer les 1200 pigeons exposés au Palais Rameau, se compose de MM. Leroy-Bégaue, Président du Comité National du Pigeon-Voyageur; Marchal, de Liège; Lamotte, de Mons; et éminents colombophiles belges; Paul Sion et Louis Paillex, du Grand Condroz; Joseph Courouble, de Roubaix; Pierre Bilot, de Paris; et Louis Decaninck, de Tourcoing, tous grands amateurs et connaisseurs réputés.

A. G.

### Inquiétante disparition d'un jeune Anzinois

Seigneur finie, lundi soir, J.-B. Swalus, 17 ans, occupé en qualité d'aide-cimentier, avec son père, était revenu au domicile de ses parents, à Anzin, où il avait fait sa toilette comme de coutume. Puis il sortit en disant à sa mère qu'il reviendrait, mais il n'est pas reparu depuis ce temps. Le jeune homme était d'humeur sombre. Aussi, ses parents se trouvent-ils dans une vive inquiétude.

Voici le signalement du disparu : taille, 1 m. 70; cheveux châtain; teint bis; vêtu d'un veston gris avec chandail; pantalon gris à rayures; casquette de cycliste gris clair; chaussé de bottines à lacets.

### Le raid aérien au-dessus du Sahara

Pour le grand raid aérien au-dessus du Sahara qui va être tenté dès lundi prochain par l'aviation militaire, les deux avions employés sont du type ordinaire. L'un, le « sans queue » sera piloté par le capitaine Dagnau et le colonel Vuillemin (à gauche). L'autre, le « Roland Garros » sera piloté par le capitaine Pottier d'Oisy et le colonel De Gays (à droite).

### Un record du monde de course à pied



PAAVO NURMI le coureur finlandais qui devant six concurrents a, sur la piste parquée du Madison Square Garden, battu le record du monde du mille en couvrant cette distance en 4 minutes 19 secondes 3/5.

### L'odyssée d'un bagnard

Sur la côte de Provence, un assassinat a été commis. Le frère de la victime accuse un ennemi de la famille, le docteur Norsten qui est condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Il s'évade de la prison de Draguignan. Comment ? Quelques années plus tard, on le retrouve avec sa fille en Océanie où il est venu débarquer.

Il devient roi des peuplades sauvages. Il médite de fuir mais surveillé il risque à cette entreprise, la vie de sa fille et la sienne.

Il tente néanmoins l'aventure pleine de dangers et on le traque. Nos lecteurs connaîtront la tragique histoire du bagnard en lisant le roman de Dely « Le Roi de Kijji » dont nous commencerons dimanche la publication.

### NOCES DE DIAMANT

Une fête tout intime réunissait dernièrement à Fresnoy, près de Bohain (Aisne), la nombreuse famille de M. et M<sup>me</sup> Delbart-Lorquin, lesquels ont célébré le soixantième anniversaire du mariage.



M. et M. DELBART-LORQUIN DE FRENOY (Aisne)

Les jubilaires entendirent une amicale allocution de maire de Fresnoy, M. Lenglet, puis les vœux affectueux de leurs parents et amis leur furent présentés.

Ajoutons que M. Delbart, qui est âgé de 87 ans, exerce encore la profession de tisseur à main, qui fut sienne depuis sa jeunesse et que son fils, M. Delbart, commissaire en retraite à Lille est très sympathiquement connu sur le marché de cette ville.

### Les Assises vont juger l'ex-président de la commission cantonale de Merville

M. Boucher, ex-président de la commission cantonale de Merville, arrondissement d'Hazebrouck, et un comparse, le sieur Milk, comparaitront devant le jury à la prochaine session d'assises qui s'ouvrira, le 28 janvier.

L'instruction de cette affaire fut très longue et la chambre des mises en accusation ordonna un supplément d'interrogatoire. On croit que les débats du procès dureront plusieurs jours.

M. Boucher, avocat à la Cour d'appel de Paris, est le fils de l'ancien procureur général près la Cour d'appel de Paris; grâce à de hautes relations, il fut nommé président de commission cantonale à Merville.

Il aurait abusé de sa situation et il est accusé de corruption de fonctionnaires.

M<sup>me</sup> Aubépin, de Paris et M<sup>me</sup> Escoffier, du barreau de Douai, plaideront dans cette retentissante affaire, où M<sup>me</sup> de Lauwereyns représentera les intérêts de l'Etat.

En deuxième page : Les généraux allemands tortionnaires condamnés par le Conseil de Guerre de Lille.

En quatrième page : LE REVEIL DU CINEMA

### La deuxième séance plénière de la Conférence interalliée

M. Clémentel espère que les séances de lundi ou mardi permettront d'aboutir à l'accord définitif :

Paris, 8. — La Conférence des Ministres des Finances, tenu aujourd'hui à 17 heures, sa deuxième séance plénière, a été touchée d'une priorité de 2 milliards de marks-or. La Belgique, qui a presque intégralement touché une priorité de 2 milliards de marks-or, devra bien se contenter dans l'avenir d'un pourcentage qui tiens compte des aléas des paiements allemands et qui lui permette de rembourser cette priorité, dans un temps raisonnable.

Le président de la Conférence a proposé la méthode de travail suivante : « Sur toutes les questions pour lesquelles un accord unanime n'a pas été réalisé dans les séances préparatoires, les délégués des puissances intéressées s'efforceront d'aboutir dans des conférences particulières à des solutions transactionnelles. Les deux journées de vendredi et de samedi seraient consacrées à ces

### Paroles d'espoir de M. W. Churchill

Londres, 8. — On mande de Paris à l'Agence Reuter : « A la suite de la conver-



LA CONFERENCE FINANCIERE INTERALLIEE QUI SE TIENT A PARIS

entretiens dont le résultat utilisé par le comité d'experts serait l'objet d'un nouveau rapport qui serait proposé à l'assentiment de toute la conférence réunie au début de la semaine prochaine, pour toutes les questions qui intéressent les puissances n'ayant pas été représentées au comité d'experts, celles-ci auraient la faculté de se faire entendre auprès du comité et de présenter leurs observations.

M. Clémentel a insisté sur la nécessité de réaliser dans le plus bref délai, un accord unanime dans cette voie.

Les travaux de la conférence continueront même le dimanche, si a demandé que jusqu'à ce que cet accord soit réalisé, chaque délégation considère le rapport du comité préparatoire comme confidentiel.

Ces déclarations ont recueilli l'assentiment unanime de la conférence. M. Clémentel a exprimé l'espoir que les séances de lundi et de mardi prochain permettraient d'aboutir à l'accord définitif.

Les délégués des différentes puissances non représentées au comité d'experts ont ensuite signalé au président les questions sur lesquelles ils désiraient être entendus.

La prochaine séance plénière aura lieu lundi prochain.

Washington, 8. — Continuant l'étude de son mémorandum de M. Clémentel sur la question des dettes, M. Mellon s'abstient de les commenter. Il déclare que des conversations privées de ce genre ne peuvent être conduites par le canal de la presse. Il espère vraisemblablement une réponse mal, de même que le document français, sera non officielle et permettra un échange de vue ultérieur.

### Conversations officielles

Paris, 8. — Les Ministres des Finances alliés ont eu ce matin des conversations officielles avec les représentants de l'Amérique.

Ajoutons que M. Clémentel, M. Winston Churchill et les autres parties intéressées, se sont également entretenus avec M. De Stefan (Italie), Logan (Etats-Unis) et Theunis (Belgique).

Les premiers délégués de la France, d'Angleterre, de Belgique, d'Italie, d'Amérique et du Japon ont tenu ce matin, cet après-midi à 15 heures en conférence officielle au Ministère des Finances.

Le tableau de travail de la conférence financière a été élaboré et un certain nombre de questions intéressant principalement les grandes puissances ont été étudiées. Les conclusions des experts des différentes délégations.

### Le memorandum de M. Clémentel

Washington, 8. — Continuant l'étude de son mémorandum de M. Clémentel sur la question des dettes, M. Mellon s'abstient de les commenter. Il déclare que des conversations privées de ce genre ne peuvent être conduites par le canal de la presse. Il espère vraisemblablement une réponse mal, de même que le document français, sera non officielle et permettra un échange de vue ultérieur.

### Réparations et dettes

L'Angleterre et la France se mettront-elles d'accord ?

Paris, 8. — M. Churchill, écrit un journal, en revendiquant les vues de Lord Curzon ? On n'en est point sûr, mais cela n'est pas exclu.

Il s'est montré hier désireux de régler tous les problèmes financiers, y compris les dettes, dans un esprit large, mais en même temps, il n'a pas caché que l'opinion britannique réclamerait des paiements équitables à ceux qui seraient faits à l'Amérique.

M. Clémentel a reconnu que cette demande était équitable.

Le tout est de savoir si l'Angleterre fera un sacrifice dans la question des réparations, pour arriver au règlement des dettes. La France ne doit prendre aucun engagement avant de pouvoir, par des conversations officielles, établir le bilan de son actif et de son passif.

D'autre part, le sentiment de la Trésorerie semble être que l'Angleterre se montrera plus large envers ses débiteurs, si elle parvient à un accord monétaire avec l'Amérique pour équilibrer les deux changes.

### La non évacuation de la zone de Cologne

Washington, 8. — Continuant l'étude de son mémorandum de M. Clémentel sur la question des dettes, M. Mellon s'abstient de les commenter. Il déclare que des conversations privées de ce genre ne peuvent être conduites par le canal de la presse. Il espère vraisemblablement une réponse mal, de même que le document français, sera non officielle et permettra un échange de vue ultérieur.

### Chacun devra y mettre du sien

Le même journal écrit ensuite que M. Churchill et le colonel Logan se sont entretenus hier vers un accord, qui consisterait à étendre les versements à l'Amérique sur une période de 25 à 30 ans, au lieu des 12 annuités prévues en mai 1923 et à y comprendre, après révision les demandes de dommages de guerre.

Il faudra bien conclure, si on veut faire rentrer les nombreuses revendications des puissances dans les annuités Daves, que chacun y mette du sien.

La France et l'Angleterre, qui ont droit au remboursement par l'Allemagne des emprunts de guerre belges, sont en voie d'accueillir ce remboursement soit diminué

### La réponse allemande à la note des alliés

On publie le texte intégral de la réponse allemande à la dernière note des Alliés. Le texte déjà reproduit par l'Agence Wolff et dont nous avons donné la substance dans notre Dernière Heure, hier :

On sait que l'Allemagne déclare notamment que l'occupation prévue pour de longues années d'une grande partie du territoire allemand par les troupes étrangères est une des clauses les plus dures du Traité de Versailles. Si cette occupation venait à être prolongée, un rude coup serait porté au sentiment du peuple allemand et serait ébranlé l'espoir qu'il avait de la consolidation de ses rapports avec les autres peuples et de travailler en commun avec eux.

Le gouvernement allemand regrette ensuite que dans une question aussi importante, les gouvernements alliés se soient bornés à indiquer sommairement les instructions allemandes.

Le gouvernement allemand demande que des indications détaillées lui soient fournies le plus vite possible ; il fournira tous les éclaircissements désirables.

Le gouvernement allemand proteste catégoriquement contre les mesures prises par les gouvernements alliés.

La note ajoute encore que dans l'exécution d'un traité comme celui de Versailles imposé à l'Allemagne des obligations écrasantes, il peut en résulter des points trépassés. L'aplanissement de ces points litigieux n'est possible que par une entente réciproque.

Le note dit encore :

« En dehors de ce fait qui n'est pas douteux, les détails de la question du désarmement, on ne peut aucunement concéder l'autorité à prendre contre l'Allemagne une mesure de représailles comme celle qui est maintenant annoncée par les gouvernements alliés.

Le gouvernement allemand proteste donc nettement contre l'action des gouvernements alliés.

Elle se termine par ces mots :

« On ne saurait parvenir au règlement rapide, certainement nécessaire, au conflit créé par l'initiative des gouvernements alliés, que si les gouvernements alliés dans le traitement ultérieur de la question de l'occupation aussi bien que dans celui de la question du désarmement, se laissent guider par l'intérêt commun pour les pays européens à la continuation de cette politique. »

M. Stresemann a signé ce document.

### M. le Professeur Debeyre Officier de la Légion d'Honneur

M. Debeyre, professeur à la Faculté de Médecine, vient d'être promu au grade d'officier de la Légion d'honneur, titre militaire. Jamais plus juste distinction ne récompense de plus savants efforts. La guerre le surprit soldat de 2<sup>e</sup> classe. Il n'avait point fait de service militaire préalable. Ses aspirations résolument pacifistes le situèrent mieux dans le silence savant des laboratoires que dans la promiscuité des casernes. Cependant, grâce à sa prodigieuse faculté d'adaptation, l'armistice le trouva médecin-major de première classe. Comme son maître bien-aimé, le professeur Caudrier, il avait, sous l'aigillon du patriotisme, bondi de la chirurgie infantile et des maladies du nez et des oreilles, au sommet de la chirurgie générale. Il y demeure encore un maître incontestable. Les services qu'il y rendit avaient depuis longtemps attiré l'attention de la reine d'Angleterre et de Sa Majesté le roi des Belges.

Le gouvernement, quoique bien tardivement, reconnait à son tour que cette haute distinction ne pouvait plus être différée, dû à souffrir la modestie du célèbre historien.

La Faculté et le corps médical s'en réjouissent énormément.

D. G. STAUVE-EVAUSY.



Pour le grand raid aérien au-dessus du Sahara qui va être tenté dès lundi prochain par l'aviation militaire, les deux avions employés sont du type ordinaire. L'un, le « sans queue » sera piloté par le capitaine Dagnau et le colonel Vuillemin (à gauche). L'autre, le « Roland Garros » sera piloté par le capitaine Pottier d'Oisy et le colonel De Gays (à droite).

Notis nous associons pleinement à l'éloge mérité que M. le D<sup>r</sup> Stauve adresse à l'éminent professeur M. Debeyre, à qui nous adressons, avec nos vives félicitations, l'expression de toute notre sympathie.